



ABC SAINT-MAUR
CENTRE ACTIVITÉS ARROMANCHES, 27-31 AVENUE DU PORT AU FOUARRE
94100 - SAINT-MAUR DES FOSSÉS
TÉL : 09.51.30.03.10 & 06.71.37.08.20

Compte rendu de
L'Assemblée Générale Ordinaire
du 24 novembre 2023

La séance est ouverte à 18h00. 47 membres sont présents et 159 ont déposé leur pouvoir, soit un total de 206 membres présents ou représentés. Le total des adhérents à jour de leur cotisation pour la saison 2023/2024 s'élevant à 309, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1. Rapport moral du président

En premier lieu, Jean-Paul Lefèvre, Vice-Président annonce qu'Alain Gauthier étant souffrant, il présidera l'Assemblée Générale en application des statuts du club. Il semble que l'état de notre Président ne présente pas de gravité et qu'il sera de nouveau très vite parmi nous.

11 - Effectifs du club

Avec 309 membres contre 324 en 2022 (271 licenciés contre 273 l'an passé), le club voit ses effectifs baisser légèrement (-4.6% d'adhérents, - 0,73% de licenciés). Sur la même période le comité perd 6.86% de ses licenciés et la FFB 6.48%. Cependant la fréquentation du club est en augmentation de près de 20% (même si elle reste encore inférieure à la fréquentation du club avant la pandémie)

Le recrutement a été plus difficile cette année (une petite dizaine de nouveaux élèves) sans doute du fait d'une journée des Associations tenue trop tôt dans le mois de septembre. Le Maire, interpellé sur ce point nous a précisé qu'il ne pouvait envisager de décaler la date pour les années prochaines.

Cependant nous enregistrons quelques adhésions nouvelles de joueurs reprenant le bridge ou de licenciés d'autres clubs attirés par notre fréquence d'ouverture (et l'ambiance exceptionnelle de notre club !!).

12 - École de Bridge

L'école de bridge constitue un élément majeur de la dynamique du club et permet de maintenir un budget excédentaire.

6 cours sont dispensés chaque semaine :

Alain Gauthier assure la formation des débutants, Jean Paul LEFEVRE et Michèle PFAFF ont suivi leurs élèves en 2^{ème} et 3^{ème} année, Pascal CLAUZEL, Ghassan SAAD et Alain GAUTHIER assurent les cours de perfectionnement et Joëlle MALEPLATE le cours « compétition ».

Au total 105 élèves suivent les cours de l'école de Bridge



ABC SAINT-MAUR
CENTRE ACTIVITÉS ARROMANCHES, 27-31 AVENUE DU PORT AU FOUARRE
94100 - SAINT-MAUR DES FOSSÉS
TÉL : 09.51.30.03.10 & 06.71.37.08.20

Michèle PFAFF inaugure cette année la participation au tournoi des écoles de bridge du Roy René, simultané national organisé chaque mois.

13 - Activités du club

En plus des habituels tournois du Roy René et des Trophées du Voyage, le club essaie d'organiser chaque mois un ou plusieurs tournois festifs :

Tournoi de la rentrée, tournoi Corse, tournoi Joëlle, tournois du Téléthon, tournoi de Noël...

Nous essayons de maintenir un tournoi « chapeau » une fois tous les deux mois (nous avons malheureusement plus de candidats dans les joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} série que dans les joueurs plus expérimentés).

Nous organisons également un tournoi mensuel le vendredi soir pour attirer notamment les joueurs encore en activité. Pour donner une plus grande régularité à ces tournois du vendredi, nous essayons de coordonner notre calendrier avec celui de clubs voisins (Saint Mandé en particulier et Vincennes).

Nous avons également pour projet de préparer pour 2025 une grande fête anniversaire pour les 25 ans du club (l'anniversaire des 20 ans ayant été empêché par l'épidémie du COVID 19).

Le site internet du club continue d'être maintenu par Alain Cartier et Bertrand Couturier. Rappel : vous pouvez vous inscrire aux tournois festifs et aux tournois du vendredi soir directement sur le site Internet.

14 - Palmarès (voir tableau en annexe 1)

Les résultats en compétition du club restent corrects (l'ABC est très souvent le club le plus représenté dans les compétitions au niveau du Comité)

15 - Relations avec la Mairie :

- Contrairement à certains bruits entendus, la Mairie n'a aucun projet d'évincer le club du Centre Arromanches.
- Des négociations sont en cours avec la Mairie pour l'organisation au deuxième semestre 2024 d'un tournoi de la Ville de Saint Maur.
- Les locaux de la Mairie pourraient également accueillir la fête du 25^{ème} anniversaire du club.
- Le Maire est prêt à nous donner les contacts avec les dirigeants de la Maison des Seniors pour tenter des recrutements.

Un participant suggère de demander l'insertion d'articles dans les journaux locaux. Cette démarche a déjà été utilisée et pourra être renouvelée.

- Attention au respect des règles de fonctionnement du centre : en particulier non accès à l'escalier de secours et respect des places de parking.

Pour terminer le rapport moral le Vice-Président adresse, au nom du Président ses plus vifs remerciements aux membres du Bureau ainsi qu'aux enseignants, à Bertrand et à Alexis.

Question : Pourrait-on permettre l'inscription aux tournois par le site de la FFB

Question : Pourrait-on afficher le montant des droits de table sur le site du club. Nos tarifs très attractifs pourraient attirer des joueurs.

Ces deux questions seront étudiées lors de la prochaine réunion du Bureau.

2. Vote du rapport moral

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. Rapport financier relatif à l'exercice 2022/2023

Le bilan financier présenté est calé sur la saison de bridge 2022-2023 qui couvre la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 (cf. annexe 2).

- **Les recettes totales** pour la période sont de **55633 €** (à comparer 47 124€ de l'an passé).

L'activité du club est en nette croissance par rapport à la saison passée mais nous sommes encore très loin d'avoir retrouvé l'activité d'avant pandémie. (Les recettes de la saison 2019 étaient de 68860€).

Nos recettes se décomposent de la manière suivante :

- les cotisations 15% (8150 € contre 7600€ en 2022),
- la vente des cartes de tournois 60% (33627€ contre 29376€ en 2022),
- les autres droits de table 4% (2349€),
- les cours et parties libres 18% (9803€ contre 5504€ en 2022),
- Notre livret d'épargne nous a procuré 544€ d'intérêt.
- L'hébergement des compétitions CVM nous ont rapportées 1160 €.

- **Les dépenses** s'élèvent à **50325 €** (comparables aux 50042 € de l'exercice 2022).

Elles se décomposent en :

- Droits de table 13410€ cumulant les droits de la fédération, les tournois du Roy René et les Trophées du Voyage (27% des dépenses) à comparer aux 10393€ de 2022,
- Frais d'arbitrage 17760 € (35% des dépenses),
- Les charges locatives 4080€ (8% des dépenses),
- Les frais de ménage intégrant les charges Urssaf 4886€ (8% des dépenses),

- Les frais de réceptions, café et cadeaux 6733€ (14% des dépenses) à comparer aux 2641€ de 2022.
- Les dépenses d'équipement du club 359€ (un micro et 2 cafetières),
- Les frais de compétition relatifs aux remboursements des compétitions interclub et la participation aux frais de déplacement 354€,
- Les factures récurrentes internet, téléphone, assurances 1174€,
- Les dépenses en fournitures et petits matériels ont représenté 856€ (achat de cartes, étuis, enveloppes, encre),
- Les dépenses de formation se sont élevées à 591€,
- Les frais bancaires 122€.

De ce fait, le résultat du club fait ressortir **un solde positif de 5308 €** pour l'exercice, imputable en particulier à la bonne santé de notre école de bridge.

La trésorerie du club au 30 juin 2023 s'élève à 48741€.

Notre situation financière reste donc saine, avec une bonne dynamique sur la saison, tant au niveau de la croissance des effectifs que de la fréquentation des tournois.

4. Vote sur le rapport financier

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. Présentation du budget prévisionnel 2023/2024

Notre budget prévisionnel a été construit à partir des hypothèses énoncées dans ce qui suit (cf. annexe3).

Concernant les recettes :

- Baisse des effectifs de 6%
- Maintien de la fréquentation des tournois de la saison 2022-2023
- Baisse des effectifs de l'école de bridge de 5%
- Augmentation de 9% du prix des cartes de tournoi

Les recettes prévisionnelles pour la saison s'élèvent donc à **58400€**.

Concernant les dépenses :

- Augmentation de 3% des charges locatives
- Augmentation de 5% des frais de ménage
- Augmentation des droits de table de la fédération de 23%, cette augmentation nous a conduits à augmenter le prix des tournois
- L'ensemble des autres dépenses de la saison précédente a été reconduit

- Nous prévoyons un budget de 5000€ pour l'équipement du club, nous avons prévu de faire la peinture des plafonds coté fenêtres et d'aménager nos placards avec des portes ou des rideaux.

Les dépenses prévisionnelles pour la saison s'élève donc à **59300€**.

Nous prévoyons donc un solde négatif de 900€ pour la saison.

Yves MALEPLATE fait remarquer qu'il serait nécessaire d'anticiper la probable augmentation des charges du club compte tenu de la forte hausse des prix de l'énergie.

De fait il est difficile aujourd'hui de prévoir quel sera le montant de cette hausse. La trésorerie du club est suffisante pour absorber une augmentation sur l'exercice en cours. Elle sera alors intégrée au budget de l'exercice suivant, tant en dépenses, qu'en recettes nécessaires.

6. Vote sur le projet de budget

Le projet de budget 2023/2024 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. Renouvellement du Bureau :

4 membres sont sortants :

Alain GAUTHIER (souhaite renouveler son mandat)

Gilbert MOACHON (ne se représente pas)

Nathalie MONPOUET (souhaite renouveler son mandat)

Mireille LE FUR (souhaite renouveler son mandat)

Candidatures :

Maurice GUTMAN

Philippe DUHAMEL

Ghassan SAAD

Plusieurs participants s'étonnent de l'absence à l'Assemblée Générale de 2 des candidats. Ils estiment que la présence des nouveaux postulants gage d'une part de leur implication dans la vie du club et permet d'autre part de les connaître.

Jean Paul Lefèvre explique que nos deux postulants avaient contracté des obligations antérieurement à la date d'ouverture des candidatures et qu'ils n'ont pu les remettre.

8. Élection des membres du Bureau

Alain GAUTHIER est élu à l'unanimité des présents ou représentés

Nathalie MONPOUET est élue à l'unanimité des présents ou représentés

Mireille LE FUR est élue à l'unanimité des présents ou représentés

Maurice GUTMAN est élu à l'unanimité des présents ou représentés

Philippe DUHAMEL est élu à l'unanimité moins 10 abstentions

Ghassan SAAD est élu à l'unanimité moins 3 abstentions

La répartition des postes au sein du Bureau sera décidée lors de sa prochaine réunion prévue le lundi 4 décembre.

9. Questions diverses.

1 - Question de Roland DUMONT : élaboration de « process » permettant :

- à chaque joueur se déplaçant au club d'avoir l'assurance de pouvoir jouer.

- à chaque adhérent (en mal de partenaire) de pouvoir trouver quelqu'un avant de se déplacer au club.

Réponse : Un système de jokers a déjà expérimenté sans donner satisfaction. Les Directeurs de tournois essaient au mieux de leurs possibilités d'apparier les joueurs isolés (voire de jouer le tournoi avec eux). Il appartient cependant aux joueurs de rechercher un partenaire avant la date du tournoi.

2 - Question de Marijo Le Saint : Ne serait-il pas possible de mettre en place le paiement des cours par un carnet de tickets? Cela éviterait le maniement d'argent. On donnerait un ticket quand on assisterait au cours. Et ainsi, on ne serait pas obligé d'avoir 8 euros sur soi.

Réponse : REPONSE : La mise en œuvre de tickets présente des difficultés de réalisation et un coût financier supplémentaire. Elle n'est donc pas souhaitable.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale est close à 19h30.

CHALLENGE D'AUTOMNE 4 PROMO		
1 er	JUNGERS CHOVELOT LECLERCQ DUMOUSSEAU AZERO	
2ème	RAFFIER RAFFIER FERAL WEHRUNG	
CHALLENGE D'HIVER 4 PROMO		
4ème	RAFFIER RAFFIER DI GIACOMO WEHRUNG	
5ème	FRANSES DELORT EYNAUD HUET	
6ème	SALANDRE FERAL JUNGERS PHILIPART	
DAME par 2 EXCELENCE		
1 ère	TILLIE BANON	
DAME par 2 HONNEUR		
6ème	PFAFF THERADE	
DAME par 4 HONNEUR		
1 er	DRAI LEVASSEUR BOURRAINDELOUP FLEURIMONT	3EME EN LIGUE
2ème	FABIEN BROCA FOURCADE LE GOFF	
ESPERANCE par 4		
3ème	JUNGERS EYNAUD CHOLLET LOUBRIAT VERNEREY	
4ème	AZERO LE SAINT BEDBEDER LE CARPENTIER BURNEL	
INTERCLUB D1		
5ème	GAUTHIER MERIENNE MARTEL RIGAUD LENEZ MALTESE	4ème EN LIGUE
INTERCLUB D2		
1 er	THIEBAUT THIEBAUT HAIK LEVI SAAD DESNOYER	2EME EN LIGUE MONTE EN D1
4ème	TILLEI HANAFI NOEL PAYEN NAMHIAS LEFEVRE	MONTE EN D1 ??
INTERCLUB D3		
2ème	DEMICHELIS VALLS LEBRUN MOUTREUX MARALDO FABIEN MESSAGER	MONTE EN D2
INTERCLUB D4		
3ème	RAFFIER RAFFIER COUTURIER FERAL WEHRUNG	
MIXTE par 2 EXCELENCE		
7ème	LEFLOUR LEFLOUR	
MIXTE par 2 HONNEUR		
5ème	VALLS LEBRUN VASSAL	
MIXTE par 4 HONNEUR		
3ème	ROSENBERG LIGEARD PFAFF ROBIN	

ABC SAINT-MAUR
RESULTAS DES COMPETITIONS

OPEN par 2 EXCELENCE		
1 ^{er}	MALEPLATE MALEPLATE	
OPEN par 2 HONNEUR		
5 ^{ème}	ROSENBERG LIGEARD	
7 ^{ème}	MOACHON WALRAVE	
SENIOR par 4 EXCELENCE		
3 ^{ème}	ENARD COHEN POUDEROUX POUDEROUX LEFLOUR	2EME EN LIGUE
OPEN par 4 HONNEUR		
5 ^{ème}	ROSENBERG LIGEARD DEMICHELIS VALLS LEBRUN MOUTREUX VASSAL	
6 ^{ème}	PFAFF ROBIN LEFEVRE THERADE SQUERCIONI	
SENIOR MIXTE par 2 HONNEUR		
6 ^{ème}	ROSENBERG LIGEARD	
7 ^{ème}	DEMICHELIS MOUTREUX	
SENIOR MIXTE par 4 EXCELENCE		
2 ^{ème}	ENARD COHEN POUDEROUX POUDEROUX LEFLOUR LEFLOUR	
SENIOR MIXTE par 4 HONNEUR		
3 ^{ème}	DEMICHELIS WALRAVE MOUTREUX MESSEAGER	
4 ^{ème}	CARTIER COTEREAU DELAGE THIERRY BERTHIER BOURRAINDELOUP	
5 ^{ème}	ROSENBERG LIGEARD MOACHON VALLS LEBRUN VASSAL PFAFF	
SENIOR par 2 HONNEUR		
2 ^{ème}	MOUTREUX VASSAL	4EME EN LIGUE
3 ^{ème}	SORLIN SORLIN	
5 ^{ème}	ROSENBERG LIGEARD	
6 ^{ème}	COTTEREAU CARTIER	
SENIOR par 4 EXCELENCE		
2 ^{ème}	ENARD COHEN POUDEROUX POUDEROUX LEFLOUR	

BILAN 1 juillet 2022 - 30 juin 2023

Revenus	
Recettes adhésion	8 150
Recettes vente cartes	33 627
Recettes cours et parties libres	9 803
Recettes droits de table	2 349
Placements	544
Rétrocession compétitions CVM	1 160
Total Revenus	55 633

Dépenses	
Charges locatives	4 080
Ménage	4 886
Abonnement/factures (internet, téléphone, assurance)	1 174
Équipement du club (micro, cafetières)	359
Arbitrage	17 760
Droits de table fédération	6 806
Roy René	4 076
Trophées du voyage	2 528
Formation	591
Frais de réception	4 787
Café/bar	642
Petites fournitures (papeterie, enveloppes, jeux de cartes, cartes ...)	856
Frais de compétition	354
Divers cadeaux	1 304
Frais bancaires	122
Total Dépenses	50 325

Solde exercice 01/07/22 au 30/06/2023	5 308
--	--------------

Trésorerie	
Livret d'épargne au 30 juin 2023	43 103
Compte courant au 30 juin 2023	5 638

Budget prévisionnel juillet 2023-juin 2024

Revenus		hypothèse de croissance
Recettes adhésion	7 600	-6%
Recettes vente cartes	36 650	9%
Recettes cours et parties libres	9 300	-5%
Recettes droits de table	2 900	
Placements	550	
Rétrocession compétitions CVM	1 400	
Total Revenus	58 400	

Dépenses		
Charges locatives	4 200	3%
Ménage	5 200	5%
Abonnement/factures (internet, téléphone, assurance)	1 300	10%
Arbitrage	18 000	
Droits de table fédération, Roy René, Trophée	15 900	23% pour FFB
Formation	550	
Frais de réception, café, cadeaux	7 000	
Petites fournitures (papeterie, enveloppes, jeux de cartes, cartes ...)	1 000	
Frais de compétition	1 000	
Frais bancaires	150	
Équipement du club peinture plafond	3 000	
Équipement du club aménagement des placards	2 000	
Total Dépenses	59 300	

Solde prévisionnel exercice 01/07/23 au 30/06/2024	-900
---	-------------